

Bulletin d'histoire politique

Retour sur la société libérale Duplessiste

Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin



Volume 5, numéro 2, hiver 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063608ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063608ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bourque, G., Duchastel, J. & Beauchemin, J. (1997). Retour sur la société libérale Duplessiste. *Bulletin d'histoire politique*, 5(2), 104–114.
<https://doi.org/10.7202/1063608ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Retour sur la société libérale Duplessiste

•••

Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin
Université du Québec à Montréal

Introduction

La publication de *La société libérale duplessiste* (1) a suscité des réactions nombreuses qui vont de l'approbation enthousiaste à la contestation définitive. Nous nous emploierons davantage ici à réagir aux critiques qui nous furent adressées dans divers forums (2) afin de jeter un peu plus de lumière sur les intentions de ce livre. Ces critiques sont principalement de deux ordres, intrinsèquement interreliés. Elles manifestent d'abord une résistance de nature épistémologico-politique face à notre approche. Elles s'opposent également à l'interprétation globale que nous proposons de la société duplessiste sur la base de l'étude du discours politique. Nous réfléchirons donc, dans un premier temps, sur la place que nous occupons dans ce qui est convenu d'appeler le paradigme révisionniste. Après nous être penchés sur le sens à donner à ce concept, nous tenterons de montrer que la seule façon d'esquiver le glissement vers une interprétation étroitement politique de la connaissance est de renouveler le questionnement épistémologique face à la pratique des sciences sociales et historiques. Nous proposerons de dépasser la problématique du présentisme en faveur d'une épistémologie qui fait place également au pluralisme des interprétations et à l'objectivation possible de la démarche scientifique. Nous aborderons, dans la seconde partie, les trois questions les plus souvent soulevées à propos de notre livre. La première fait directement écho à la discussion épistémologique sur le révisionnisme

puisqu'elle renvoie au rapport entre structures et valeurs (ou mentalités). La deuxième concerne le sens théorique à donner au terme libéral. La troisième traite du rôle de l'Église dans la société duplessiste.

Questions épistémologico-politiques

Depuis le coup d'envoi de la polémique sur la réinterprétation de l'histoire du Québec (3), nous avons été rangés dans le camp du révisionnisme. Il est difficile pour nous de réfuter cette attribution puisque nous avons nous-mêmes défini notre approche par opposition à la littérature historiographique et sociographique qui nous a précédés. En effet, nous affirmions dans *La société libérale duplessiste*:

«Plutôt que de nous démarquer de travaux bien précis, c'est donc plutôt en fonction d'une sorte d'ethos analytique que nous situerons d'abord notre étude du discours politique duplessiste.» p. 13

Cette idée d'un ethos analytique peut se comparer à celle d'un paradigme interprétatif. Elle renvoie à une réalité comparable à celle décrite par Ronald Rudin lorsqu'il parle de l'approche révisionniste. L'ethos analytique que nous critiquions afin de lui substituer le nôtre, était sous-jacent à un ensemble de travaux qui ont mis l'accent sur l'antidémocratie des Canadiens français, sur les aspects corporatiste, populiste, voire même totalitaire du régime duplessiste. Cet ethos était au fondement des thèses sur le traditionalisme et l'obscurantisme du régime, sur le retard économique, sur l'absence d'un esprit du capitalisme, en somme, sur l'opposition entre une société canadienne-française, paysanne et traditionnelle et une société canadienne-anglaise, urbaine et moderne. C'est à cet ethos ou paradigme que nous voulions opposer une nouvelle façon de problématiser la période. Si donc, nous nous sommes explicitement définis en opposition à un paradigme «pré-révisionniste», nous ne nous sommes peut-être pas suffisamment identifiés à cette nouvelle approche révisionniste. Certes, nous avons fait référence aux travaux sur la modernisation, l'urbanisation, l'industrialisation et le développement de la consommation au Québec (4), voire sur les poussées modernistes associées au domaine des idéologies, des beaux-arts et de la culture (5). Ce que nous avons négligé cependant, c'est de montrer comment l'ensemble des auteurs qui traitent de ces questions partageaient, à leur tour, un nouvel ethos analytique, celui que Ronald Rudin a le mérite d'avoir mis à jour.

Partager un ethos analytique n'implique pas qu'il y ait unicité des points de vue (6). Mais quelle qu'en soit la variété, Rudin insiste plutôt sur le fait qu'il existe une visée commune au paradigme révisionniste qui consisterait à établir la *normalité* du cas québécois en regard des autres sociétés développées, par opposition à une visée «pré-révisionniste» qui aurait, au contraire, insisté sur la spécificité du Québec. Les auteurs «révisionnistes» ont beaucoup insisté, dans leurs réponses à Rudin (7), sur le caractère problématique de cette opposition entre deux termes qui ne résident pas sur le même axe sémantique. En effet, c'est l'*anormalité* qui s'oppose à la *normalité* et le *général* au *spécifique*. La première opposition renvoie à un jugement sur la conformité à une norme alors que la deuxième implique plutôt le choix d'une perspective analytique. Le glissement sémantique qui consiste à opposer *normalité* et *spécificité* révèle, en quelque sorte, la portée politique que Rudin accorde à la position révisionniste. En effet, la présumée volonté d'établir la normalité du cas québécois serait la manifestation plus ou moins consciente d'une intention politique visant la réhabilitation du duplessisme. Au contraire, le fait de tenir compte également de la *spécificité* de la société québécoise impliquerait, pour lui, le retour à l'équilibre et à la neutralité axiologique. Il nous semble donc nécessaire de reformuler la question. Il ne s'agit pas tant de savoir si la société est normale ou anormale, mais de se demander en quoi elle représente un cas particulier (spécifique) en regard de l'idéal type (général) à l'aide duquel elle peut être le mieux décrite et expliquée. Bourque, dans sa réponse à Rudin (8), reconnaissait que les «révisionnistes» avaient peut-être trop mis l'accent sur l'appartenance du Québec à l'idéal type de la société moderne. Mais, selon lui, il fallait bien reconnaître que le Québec constituait une société moderne, capitaliste et libérale, avant de réfléchir, dans des termes nouveaux, sur ce qui en faisait une société particulière.

Nous nous arrêterons un moment sur la dimension proprement épistémologique de la position de Ronald Rudin et sur le fait que le débat qui s'en est suivi s'est enfermé dans une problématique vieillissante de l'épistémologie de l'histoire. En tant même que l'histoire est à la fois celle que l'on fait — comme nous le propose la représentation moderne du monde — et celle que l'on étudie — telle qu'on la pratique dans les institutions du savoir —, il a toujours existé une profonde ambivalence concernant le caractère scientifique de la démarche de l'historien. Dès 1963, Fernand Dumont (9) définissait l'histoire comme «une lecture de la situation dans un contexte d'événements, avant tout orientée par les exigences de l'action à poser». De même, Foucault disait de l'histoire qu'elle est «le corrélat indispensable à la fonction fondatrice du sujet...» (10) Dans sa polémique contre les historiens, Lévi-Strauss ajoutait que «l'histoire n'est donc jamais l'histoire, mais l'histoire pour». (11) Que l'on célèbre ou que l'on déplore cette fonction cona-

tive de l'histoire (12), on retient le fait que la pratique historique est toujours déterminée par le présent. Dans la mesure où l'on considère que l'histoire ne peut se faire qu'en relation avec les intérêts présents de l'historien, du groupe ou de la société auxquels il appartient, la tentation est grande de ramener l'histoire à l'expression de l'idéologie politique de chacun.

Il nous semble nécessaire de renouveler ce débat épistémologique (13) pour échapper à la fatalité d'une contamination politique tous azimuts de la connaissance. Il ne suffit plus d'opposer au subjectivisme engagé, un objectivisme scientifique ou à une histoire présentiste, un structuralisme immanentiste. Il faut envisager, à la fois, la spécificité du travail proprement scientifique de l'historien et sa nécessaire inscription dans un horizon herméneutique. Cette spécificité scientifique se traduit par les modalités particulières de la connaissance historique qui s'appuient sur des procédures contrôlées d'objectivation des phénomènes étudiés. C'est dire que l'histoire, en tant que savoir institué, se soumet, en tout temps, à des contrôles qui relèvent d'une méthodologie communément partagée. Elle ne peut donc n'être que le simple reflet d'intérêts immédiats. Mais, comme dans toutes les sciences humaines, en raison même de la dimension nécessairement symbolique des phénomènes qu'elle étudie, l'histoire comporte aussi inévitablement une dimension herméneutique. L'historien doit donner sens aux faits étudiés, au-delà même de leur mise en forme. Ces interprétations seront, en fonction de la problématique du chercheur, nécessairement plurielles. Ne sommes-nous pas là ramenés au même problème du relativisme? Justement pas, si l'historien rend explicites les opérations, non seulement méthodologiques, mais également théoriques de sa démarche. C'est de cette manière que le processus subjectif de la recherche peut être transformé en un processus intersubjectif. Si on peut difficilement parler de vérité absolue, même dans le domaine des sciences exactes, il est possible de penser les conditions d'une meilleure approximation dans l'explication et la compréhension des phénomènes. La pluralité des interprétations peut alors être réduite par l'intersubjectivité d'une communauté scientifique. Cette communauté ne doit pas mesurer la valeur des idéologies de chacun, mais évaluer la connaissance produite dans le cadre d'un système de règles et d'une problématique qui font l'objet d'une explicitation.

C'est dans cet esprit que nous aurions voulu que notre livre soit abordé. Au-delà de l'interprétation politique sur la prétendue réhabilitation de Duplessis ou sur l'hypothétique célébration du conservatisme ou du nationalisme (14), il aurait été intéressant que la communauté examine les éléments de la méthodologie, de la problématique et, surtout, de leur application à une

réalité empirique. La thèse présentiste représente donc, selon nous, un obstacle au développement de la connaissance. Elle n'évalue la connaissance que sur la base de son inscription idéologique. La reconnaissance de la dimension objective associée à toute démarche de connaissance qui se veut scientifique et du caractère pluriel des interprétations contribuerait, au contraire, à permettre ce développement à travers une éthique de la discussion scientifique. (15)

Questions d'interprétation

Notre appartenance au paradigme révisionniste peut apparaître paradoxale dans la mesure où nous nous intéressons d'emblée à des phénomènes symboliques alors que Ronald Rudin tente d'expliquer le biais des révisionnistes par leur penchant naturel vers l'étude des structures au détriment de l'étude des valeurs.

«En cherchant à présenter le Québec comme semblable aux autres sociétés occidentales, est-ce que les révisionnistes n'ont pas trop porté attention aux facteurs structurels à l'exclusion des valeurs qui ne peuvent pas toujours être facilement reliées au contexte économique et social?» p. 12

Cette opposition entre «facteurs structurels» et «valeurs» semble faire écho à l'opposition déjà relevée entre structure et événement, objectivisme et subjectivisme. La plupart des réponses à Rudin ont plus ou moins avalisé cette perception. Par exemple, à partir de positions épistémologiques totalement opposées, Yves Gingras et Jean-Marie Fecteau reconnaissent que le véritable débat porte sur deux manières de faire l'histoire. Fecteau reproche à Rudin d'avoir mal diagnostiqué la crise en définissant d'abord une opposition entre normalité et spécificité dans l'analyse du cas québécois. Il fait plutôt valoir, en même temps qu'il le déplore, que le véritable enjeu porte sur la domination présente d'une histoire empirico-analytique au détriment d'une histoire qui ferait place au sens, à l'éthique et au politique. Gingras craint, au contraire, que «le recours aux "mentalités" pour expliquer le comportement des agents sociaux se résume trop souvent à une reformulation savante des préjugés populaires» (p. 39) et souhaite replacer les discours des agents sociaux «dans leur contexte pour comprendre leurs conditions d'émergence et, autant que possible, leur impact» (p. 40). Sans condamner l'approche analytique qui n'en aurait que pour les aspects structurels, Fecteau souhaite une ouverture à la réalité foisonnante et accidentelle. Gingras croit, au contraire, à une science dénuée d'idéologie. Mais, dans tous les cas, le jeu semble s'effectuer entre deux polarités: structure/réel ; événement/idéal. (16) C'est peut-être parce que la plupart des historiens qui se sont intéressés aux

phénomènes structurels ont plus ou moins laissé pour compte l'ordre du discours, qu'on a associé la structure au réel et l'événement à l'idéal. Pourtant, les principaux protagonistes de la critique structuraliste de l'histoire (Foucault et Lévi-Strauss) travaillaient sur des objets symboliques.

Tous ces débats indiquent peut-être pourquoi notre position semble encore fragile dans la famille révisionniste. En effet, la réinterprétation historiographique du Québec s'est d'abord effectuée au niveau des phénomènes dits structurels, tels l'industrialisation, l'urbanisation, le développement de la consommation, la transformation de la structure de classes, etc. Ce n'est que progressivement que le domaine des idées et de la culture a commencé à faire l'objet d'analyses. Si l'avant-garde a su attirer l'attention des chercheurs, le domaine des idéologies et du discours a semblé longtemps réservé aux tenants de l'approche plus «événementielle», celle justement qui était contestée par le révisionnisme. C'est ainsi que, même dans ce courant, on s'est longtemps surpris de nos thèses. Si le Québec était considéré comme une société moderne sur le plan de ses institutions politiques (dont on présumait que la modernité était héritée de l'Empire) et sur le plan de son développement économique (dont la modernité semblait découler de variables lourdes, de nature économique et sociale), il semblait qu'un retard irrattrapable caractérisait les mentalités. On arrivait ainsi au paradoxe d'une société organisée par des institutions modernes mais dont l'ordre de la représentation restait résolument traditionnel.

Notre contribution à une nouvelle interprétation de l'histoire a justement été de questionner ce paradoxe. Nous posions, dès le départ, que les institutions de la modernité ne pouvaient se trouver en décalage permanent et qu'en conséquence il devait bien exister des espaces de discours modernes correspondant aux institutions sociales, politiques et économiques elles-mêmes modernes. Nous avons alors procédé à un certain nombre de remises en question épistémologiques et théoriques qui nous ont conduits vers de nouveaux horizons de recherche. Au plan épistémologique, nous avons d'abord renoncé à ce jeu d'opposition entre structure et événement, réel et idéal. Comme Foucault (17) le fait valoir, ce qui intéresse le chercheur ce sont toujours des événements dispersés, mais en tant qu'ils peuvent être rendus intelligibles en fonction de systèmes de règles. Le discours n'échappe donc pas à la nécessité d'être rapporté à des modèles de nature plus ou moins systémique ou structurelle. Par ailleurs, le discours n'est pas moins réel que les conditions qui prévalent à sa production ou à son énonciation. La tradition «pré-révisionniste» a trop souvent (et paradoxalement) adopté un schéma marxiste traditionnel des idéologies qui les conçoit comme pur reflet des

conditions d'existence. Le discours n'a pas seulement une matérialité linguistique, il est partie intégrante de l'ensemble de la réalité sociale. Inversement, l'ensemble des phénomènes sociaux ne sont jamais dépourvus d'une dimension symbolique. C'est ce qu'on a appelé la symbolicité ou la linguisticité (18) des phénomènes sociaux. L'ordre des idées n'est donc pas immatériel, il est partie intégrante des phénomènes.

Cette manière de voir nous a conduits à remettre en question la façon de choisir et d'étudier le discours. Nous nous sommes déplacés d'une théorie des idéologies, comme ensemble de doctrines ou de systèmes d'idées, vers une théorie du discours comme lieu de production et de reproduction symbolique de la réalité institutionnelle. L'approche des idéologies avait conduit les chercheurs à n'étudier que les beaux morceaux d'une pensée clérico-nationaliste, sédimentés dans des textes doctrinaires. Ces textes avaient bien une inscription institutionnelle et n'étaient pas plus « irréels » que d'autres discours, mais ils provenaient le plus souvent d'institutions cléricales. La stratégie que nous avons adoptée fut de chercher des discours qui, d'une part, n'avaient pas de caractère doctrinaire, mais comportaient plutôt une dimension d'action et, d'autre part, émanaient d'institutions politiques ou parapolitiques. Le discours pouvait alors être étudié dans son rapport immédiat au processus d'institutionnalisation.

C'est donc sur la base d'une hypothèse forte que nous avons abordé l'étude du discours politique des diverses institutions sous le duplessisme. Elle consistait, théoriquement, à poser le discours politique comme partie intégrante des procès d'institutionnalisation, politique, économique et culturel, caractéristiques de la modernité. Alors que l'historiographie n'avait fait que réitérer sa recherche d'une idéologie clérico-nationaliste, nous nous mettions à pied d'oeuvre pour débusquer un discours moderne. Nous avons ainsi construit un nouvel objet d'observation en visant le discours d'action dans l'espace politique, arrêtant ainsi les conditions qui pouvaient permettre de saisir un phénomène jusque-là ignoré. Il nous fallait, par la suite, confirmer qu'il s'agissait bien d'un discours moderne.

Nous nous sommes donc employés à explorer, dans l'ensemble du projet (19), plus de six mille pages de discours prononcés, dans des tribunes publiques, par les représentants d'institutions proprement politiques ou d'institutions de la sphère privée, en tant qu'elles participaient au débat politique (Église, syndicats, patronat, mouvements sociaux). C'est donc sur une base empirique que nous en sommes arrivés à la conclusion que le discours politique sous le régime duplessiste correspondait à la forme libérale de

l'État moderne et qu'il se distinguait par son caractère périphérique et cléricale. Ce fondement empirique a malheureusement fait l'objet de bien peu de commentaires. Nous aurions aimé, comme le suggère Yves Gingras (20) que l'on s'intéresse à la « validité » de ce travail. Le plus souvent on observe, au contraire, une attitude qui consiste à opposer à cette masse d'« évidences », sa propre synthèse des lieux communs de l'historiographie du Québec. (21)

Nous terminerons en rappelant brièvement les deux principales thèses de notre livre qui répondent, en quelque sorte, aux exigences fixées par Ronald Rudin. En effet, nous nous sommes employés à montrer à la fois que le discours politique s'inscrivait bien dans la modernité de forme libérale et qu'il se distinguait par son recours particulier aux institutions religieuses. Nous répondions ainsi à la question de l'inscription du Québec dans l'idéal type de la modernité et de sa particularité en tant que société périphérique fortement marquée par les institutions cléricales. Ces deux thèses ont été fortement critiquées et nous nous en sommes expliqués largement ailleurs. (22) Qu'il suffise de rappeler quelques éléments de ce débat.

En ce qui concerne le vocable libéral associé à la société duplessiste, il faut insister sur le fait qu'il doit être interprété en fonction de la problématique théorique que nous proposons. Cet épithète est utilisé dans le contexte précis d'une théorie des formes de l'État qui propose une typologie des diverses phases qu'ont connues les sociétés modernes. L'État libéral classique et l'État libéral réformé correspondent aux deux premières phases de développement de l'État moderne qui précèdent l'État-providence. C'est cet État libéral réformé qui accorde une large place à la sphère privée dans la régulation sociale, que défend le discours duplessiste. La confusion est souvent suscitée par une utilisation variable du concept de libéralisme. Dans la mesure où il est accolé à un type d'idéologie économique ou politique, sa présence est évaluée en fonction du degré de conformité à ces doctrines. Ainsi, on accepte plus facilement de reconnaître que le duplessisme correspond au libéralisme économique en raison du caractère conservateur de l'économie libérale. (23) Par contre, on résiste à reconnaître que le libéralisme politique ou social puisse correspondre au discours duplessiste, parce que ce libéralisme est compris dans sa dimension émancipatrice. D'ailleurs, le contresens le plus spectaculaire de nos critiques est de nous faire dire que Duplessis serait libéral au sens progressiste du terme. Si, de nouveau, nous renonçons à cette approche des idéologies et acceptons de voir l'ordre du discours comme un espace contradictoire où des promesses d'émancipations peuvent se muer en contrôle social, il est plus facile de prendre note que le libéralisme « politique » ou « social » a d'abord été conservateur. Il faut ainsi éviter, soit de croire à la

réalisation immédiate du potentiel émancipateur contenu dans le libéralisme issu des révolutions, soit de projeter rétrospectivement le sens «libéral» des mesures progressistes du providentialisme dans un passé beaucoup plus conservateur. En somme, dans la mesure où le libéralisme est conçu comme un espace de discours soutenant à la fois une forme particulière d'institutionnalisation politique et une promesse d'émancipation, il devient alors possible de reconnaître que le discours duplessiste est bel et bien rattaché à la tradition libérale.

La spécificité du Québec, ou comme nous préférons l'appeler, la particularité du cas québécois doit continuer à nous intéresser. C'est ainsi que nous avons expliqué, dans notre livre, que la société duplessiste se caractérise, en tant que société régionale catholique, par la présence déterminante de l'Église catholique dont le rôle est prédominant en raison même des règles prévalant à la séparation des sphères publique et privée, propre à la société libérale. L'Église hérite des secteurs de la régulation sociale les plus importants, en volume, soit la santé, l'assistance sociale et l'éducation. Nous avons aussi montré comment l'Église comble le déficit de discours éthique propre à toute société libérale qui doit puiser à une réserve de tradition. (24) En effet, nous avons montré comment le discours politique libéral est impuissant à définir sur ses propres bases les dimensions éthiques de la participation et de l'action sociale. Le propre des sociétés majoritairement catholiques est de proposer des institutions largement unifiées, ce qui ne peut qu'induire un rôle prédominant de l'Église. Ceci étant reconnu, nous avons pu montrer que, dans la sphère publique, l'Église ne peut que concilier sa doctrine avec les éléments d'un discours moderne. Nous avons également proposé de comprendre le rôle de l'Église de manière subordonnée par rapport à l'État. La polémique qui entoure cette question a malheureusement de nouveau esquivé aussi bien la discussion théorique sur le principe de la régulation générale propre aux sociétés modernes de forme libérale que les faits discursifs nouveaux qui ont été étudiés.

Notes

(1) Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, PUM, 1994.

(2) Entre autres dans le cadre des lundis de l'AQHP et du colloque Duplessis et le duplessisme qui s'est tenu à l'occasion du congrès de l'ACFAS à l'Université McGill. Le lecteur pourra se référer à notre texte intitulé «Mais qu'est-ce donc qu'une société libérale? Réponse aux interventions des professeurs Behiels, Brunelle et Rouillard», à paraître dans les *Actes du colloque Duplessis et le duplessisme*, sous la direction d'Alain G. Gagnon et de Michel Sarra-Bournet. Nous y développons plus spécifiquement une réponse aux arguments apportés par certains de nos critiques.

(3) D'abord publié en anglais, sous le titre «Revisionism and the Search for a Normal Society: A Critique of Recent Quebec Historical Writings», dans *Canadian Historical Review*, LXXIII, 1 (1992), l'article de Ronald Rudin qui a lancé le débat, a été publié en français, sous le titre «La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec», dans le *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 3, no. 2, Hiver 1995.

(4) Nous avons mentionné, entre autres, les travaux de G. Bernier, M. Blais, G. Boismenu, J. Charland, C. Couture, L. Dion, R. Durocher, N. Eid, J. M. Fecteau, G. Lebel, J. Létourneau, P. A. Linteau, A. Raynaud, F. Ricard, J. C. Robert, W. F. Ryan, D. Salée et quelques autres. On trouvera les références à ces auteurs dans *La société libérale duplessiste*.

(5) Nous avons également mentionné les travaux de M. Fournier, Y. Lamonde, F. Roy, E. Trépanier.

(6) Dans le Vol. 4, no 2 du *Bulletin d'histoire politique*, plusieurs auteurs font valoir, en réponse à Ronald Rudin, que l'approche révisionniste n'implique nullement l'unicité des points de vue vis-à-vis de l'interprétation de l'histoire du Québec. Les divers auteurs qui appartiennent à ce courant travaillent dans des domaines différents, adoptent des problématiques diverses et proposent des interprétations pas toujours compatibles.

(7) *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 4, no 2.

(8) *Ibidem*, pp. 45-51.

(9) Fernand Dumont, «Idéologies et savoir historique», *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXV, p. 50.

(10) Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 21.

(11) Claude Lévi-stauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 341.

(12) À ce titre, et Rudin et la plupart des auteurs qui lui ont répondu semblent partager cette conviction que l'histoire est inscrite dans les conditions du présent qui la rendent possible (et qu'elle est en conséquence, selon Fecteau, nécessairement révisionniste). Le cas limite de cette admission se trouve dans l'article de Brian Young qui tient "donc à dresser un parallèle entre [sa] subjectivité vis-à-vis de l'histoire qu'[il] a écrite et [son] parcours personnel au sein de la société québécoise", p. 9, *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 4, no 2.

(13) Les débats épistémologiques contemporains se sont renouvelés sur la base d'une nouvelle épistémologie des sciences, d'une actualisation de la philosophie herméneutique et de la multiplication des approches qualitatives. Une des dimensions importantes de ces débats renvoie au problème de concilier les dimensions explicatives et interprétatives de la démarche scientifique. On n'oppose plus d'un côté la science exacte et de l'autre l'art de comprendre, mais on reconnaît que chaque science comporte une combinaison d'éléments positifs et d'éléments interprétatifs.

(14) M. Belhiels et D. Brunelle ont, de manière plus ou moins explicite, suggéré que *La société libérale duplessiste* proposait une vision ethnociste du Québec supportant ainsi un certain projet nationaliste.

(15) Nous paraphrasons ici Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*. Une éthique de la discussion scientifique exigerait que l'ensemble des dimensions de la démarche de connaissance soient reconnues et évaluées pour elles-mêmes.

(16) Soulignons que Jean-Marie Fecteau appuie davantage sur l'opposition entre structure et accident. Il considère que l'approche empirico-analytique est employée également à l'étude des idées.

(17) Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

(18) Gadamer, *La philosophie herméneutique*, PUF, 1996.

(19) Ce travail excède celui qui a été présenté dans nos deux livres sur Duplessis, *op.cit* et *Restons traditionnels et progressifs*, Boréal, 1988.

(20) Yves Gingras, *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 4, no 2. pp. 39-43.

(21) Jacques Rouillard, *Actes du colloque Duplessis et le duplessisme*, sous la direction d'Alain G. Gagnon et de Michel Sarra-Bournet, à paraître.

(22) Voir note 2.

(23) Sarra-Bournet, *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 4, no 2, pp. 25-29.

(24) Jürgen Habermas, *Raison et légitimité*, Paris, Payot, 1978.